

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 11 mai 2009

**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mlle MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. MAGLICA (pouvoir M. REBSAMEN)  
**Membres absents** : M. MARTIN - Mme GAUTHIE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

**OBJET****DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-Arts - Acquisition d'une oeuvre - Demandes de subventions**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a eu l'opportunité d'acquérir, le 25 mars 2009, en vente publique, un dessin de Tavernier de Jonquières, artiste né en 1742, représentant la rentrée du Parlement de Dijon en 1788.

Cette oeuvre vient compléter la collection du Musée des Beaux-Arts concernant l'histoire de Dijon et de la Bourgogne. En effet, l'événement représenté eut un grand retentissement suite au durcissement du conflit entre le roi Louis XVI et les parlements régionaux. Il s'agit par ailleurs d'un dessin de qualité, d'assez grand format et rehaussé à l'aquarelle.

L'adjudication s'est élevée à 1700 €, soit un coût total frais inclus de 2106,64 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts, d'un dessin de Tavernier de Jonquières, dans les conditions proposées;

2- solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour cette acquisition;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

18 MAI 2009

PUBLIÉ LE 19/05/09

